

ASSEMBLÉE NATIONALE
3 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Rejeté

AMENDEMENT N ° II-CF2124

présenté par

M. Wauquiez, M. Berger, M. Juvin, M. Le Fur, M. Ray, M. Jean-Pierre Vigier, M. Liger, M. Barnier, M. Bazin, Mme Bazin-Malgras, Mme Blin, Mme Sylvie Bonnet, Mme Bonnivard, M. Bony, M. Bourgeaux, M. Breton, M. Brigand, M. Fabrice Brun, M. Ceccoli, M. Cordier, Mme Corneloup, Mme de Maistre, M. Descoeur, Mme Dezarnaud, M. Dive, M. Di Filippo, Mme Duby-Muller, M. Gosselin, Mme Gruet, M. Herbillon, M. Hetzel, M. Lepers, M. Liégeon, Mme Alexandra Martin, Mme Frédérique Meunier, Mme Minard, M. Nury, M. Pauget, Mme Petex, M. Portier, M. Rolland, Mme Tabarot, M. Taite, M. Thiériot et M. Vermorel-Marques

ARTICLE 49

ETAT B

Mission « Aide publique au développement »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)		
Programmes	+	-
Aide économique et financière au développement	0	0
Renforcement des fonds propres de l'Agence française de développement	0	0
Solidarité à l'égard des pays en développement	0	136 000 000
Restitution des « biens mal acquis »	0	0
Fonds de solidarité pour le développement	0	0
TOTAUX	0	136 000 000
SOLDE	-136 000 000	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Droite Républicaine vise à supprimer l'aide publique au développement à l'Algérie.

Selon les derniers chiffres communiqués par le Gouvernement, l'aide publique au développement (APD) bilatérale française en Algérie atteint 136 millions d'euros en 2023.

Ces derniers mois, le régime algérien multiplie les humiliations envers notre pays. Il emprisonne de manière arbitraire notre compatriote Boualem Sansal depuis près d'un an. Il refuse de reprendre ses ressortissants sous OQTF qui menacent la sécurité des Français. Le refus de l'expulsion, à dix reprises, du terroriste de Mulhouse en est un exemple éloquent. De plus, les dignitaires du régime multiplient les provocations contre la France.

Dans ce contexte, la France ne peut pas rester sans réaction. Il n'est pas acceptable que nous continuions à accorder des financements, issus des impôts des Français, à un régime qui a fait de l'humiliation de la France un axe de sa politique intérieure et diplomatique. C'est le sens de cet amendement qui prévoit de supprimer l'aide au développement à l'Algérie.

Aussi le présent amendement propose de retirer 136 000 000 € en AE et en CP au programme 209 « Solidarité à l'égard des pays en développement ». Cette baisse (136 000 000 € en AE et en CP) est imputée à l'action 02 « Coopération bilatérale »